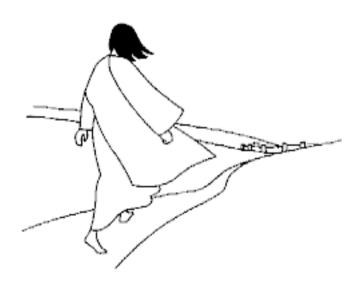
Communauté de Grandchamp - 2015 Areuse

Du 13 au 14 février 2018

« Entrée dans le carême : en route vers Pâques »



Vivre le mercredi des cendres avec la communauté

Avec le mercredi des cendres, nous nous mettons en route vers Pâques. 40 jours pour nous préparer à la fête des fêtes : celle de la résurrection du Christ! C'est une journée de silence pour la communauté et pour les hôtes. Au cours de l'eucharistie mercredi matin nous avons l'occasion de recevoir l'imposition des cendres. A la fin de la prière du soir nous pouvons recevoir une onction d'huile, expression du don de l'Esprit Saint qui nous soutient sur le chemin vers Pâques. Nous ouvrons cette jorunée à des personnes qui souhaitent entre consciemment dans le temps de carême. (Les sœurs ne sont pas disponibles pour des entretiens personnels.)

Quelques éléments :

- Introduction à la liturgie
- > Message en vue du temps de carême
- Participation aux prières de la communauté dont l'eucharistie mercredi matin
- > Un temps de prière silencieuse vécu en commun
- > Temps de silence personnel
- > Repas pris avec la communauté

<u>Début</u>: Mardi, 13 février 2018 à 17h30

Arrivée dès 16h

Fin: Mercredi, 14 février 2018 à env. 20h

Frais de la journée : CHF 75.- à 95.-

(La question financière ne doit retenir personne, ceux qui donnent plus permettent à ceux qui ne le peuvent, de participer à la retraite)

Inscriptions par écrit (jusqu'au 5 février) à :

Communauté de Grandchamp - Accueil

Grandchamp 4

CH- 2015 Areuse ou par courriel : accueil@grandchamp.org

Mercredi des Cendres 2018

Journée de retraite avec la communauté pour entrer dans le Carême

Horaire

<u>Marul 13 levrier 2018</u>	
16h-17h	arrivée
17h30	Introduction à la liturgie (Jubilé)
18h30	Prière du soir
	suivie du repas
20h30	Introduction au carême (chapelle Arche)
	suivie des Complies

Mandi 12 fármian 2010

M - ... - 1: 14 (4-...: - ... 2010

Mercredi 14	<u>fevrier 2018</u> MERCREDI DES CENDRES
7h15	Eucharistie avec imposition des cendres
	suivie du petit déjeuner (réfectoire)
12h15	Prière de midi
	suivie du repas
15h-16h	Prière silencieuse (chapelle Arche)
15h-17h	Thé au réfectoire
18h	Repas du soir (cloche à 17h50)
19h15	Prière du soir suivie d'une onction d'huile

Mardi, la salle d'accueil est ouverte de 16h à 18h15 et de 19h45 à 20h15. Mercredi elle est fermée toute la journée.

Le Mercredi des Cendres est une journée de silence et de retraite pour la Communauté et les hôtes. Les soeurs ne sont pas disponibles pour des entretiens.